



SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUILLET 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 13 juillet 2026, à 19 h.

Sont présents :
Madame la conseillère Chantal Goyette
Monsieur le conseiller Daniel Grenier
Madame la conseillère Ginette Mondat
Monsieur le conseiller Jean-Michel Roy
Monsieur le conseiller Kevin Vocino
Madame la conseillère Mélanie Roldan
Monsieur le conseiller Vincent Chatel

sous la présidence de monsieur le maire
Normand Dyotte

Sont aussi présents :
Monsieur Martin Lavoie, directeur général
M^e Pascale Synnott, greffière et directrice des
Services juridiques

Est absente :
Madame la conseillère Razak Malekan

Le maire constate que le quorum est atteint et la séance débute à 19 h 00.

1. CONSEIL MUNICIPAL

26-07-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que reproduit ci-après :

1. CONSEIL MUNICIPAL

1.1. Adoption de l'ordre du jour

1.2. Adoption - procès-verbal du 15 juin 2026

2. DIRECTION GÉNÉRALE

3. SERVICE DES COMMUNICATIONS

4. SERVICE DES FINANCES

- 4.1. Dépôts - rapports des déboursés et des virements budgétaires

5. SERVICE DU GÉNIE

- 5.1. Attribution de contrat - installation de compteurs d'eau - procédure ouverte 2634-ST
- 5.2. Attribution de contrat - services professionnels - essais et soutien à la conception d'un système de puits à colonne permanente - Maison du citoyen

6. SERVICES JURIDIQUES

- 6.1. Adoption - *Politique de gestion des documents et des archives*
- 6.2. Mise à jour - *calendrier de conservation*

7. SERVICE DES LOISIRS

- 7.1. Aide financière - athlètes

8. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 8.1. Dépôt - liste des personnes engagées - période du 16 juin au 13 juillet 2026
- 8.2. Embauche - employée cadre contractuelle - *conseillère en transition écologique*, division Transition écologique, Direction générale
- 8.3. Embauche - cadre contractuel - soutien au Service des travaux publics
- 8.4. Création de poste - *directeur, Grands projets d'infrastructures*, Direction générale

9. SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

11. SERVICE DE L'URBANISME

- 11.1. Approbation - demandes de P.I.I.A. - 17 juin 2026
- 11.2. Demande de dérogations mineures
- 11.3. Demande de dérogations mineures

12. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 12.1. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 1551 (abrogation du Règlement d'emprunt 1497)
- 12.2. Adoption - Règlement 1010-017 (nuisances, paix et bon ordre)

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, nous vous prions de vous identifier en donnant votre nom, prénom et adresse. Ces renseignements permettront à la Ville d'assurer un suivi approprié à l'égard de votre demande ou d'une problématique soulevée.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

26-07-02 ADOPTION - PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2026

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil du 15 juin 2026.

2. DIRECTION GÉNÉRALE

3. SERVICE DES COMMUNICATIONS

4. SERVICE DES FINANCES

26-07-03 DÉPÔTS - RAPPORTS DES DÉBOURSÉS ET DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES

La trésorière adjointe dépose au conseil les rapports suivants :

- les déboursés effectués et autorisés pour la période du 1^{er} au 30 juin 2026 pour un total de 4 781 656,06 \$;
- les virements budgétaires pour la période du 1^{er} au 30 juin 2026.

Le conseil prend acte de ces dépôts.

5. SERVICE DU GÉNIE

26-07-04 ATTRIBUTION DE CONTRAT - INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU - PROCÉDURE OUVERTE 2634-ST

CONSIDÉRANT QU'à la suite de la procédure ouverte 2634-ST, trois entreprises ont soumis une proposition.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soit attribué à Plomberie Lecomte inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat d'installation de compteurs d'eau, aux prix unitaires soumis, pour un montant approximatif de 260 326,03 \$, plus les taxes applicables;

QUE les documents de l'appel d'offres 2634-ST, la soumission et la présente résolution forment la convention liant les parties;

QUE les crédits requis soient puisés à même les fonds disponibles du projet G26-080.

2026-0243

26-07-05 ATTRIBUTION DE CONTRAT - SERVICES PROFESSIONNELS - ESSAIS ET SOUTIEN À LA CONCEPTION D'UN SYSTÈME DE PUIXS À COLONNE PERMANENTE - MAISON DU CITOYEN

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soit attribué à Polytechnique Montréal le contrat de services professionnels pour la réalisation d'essais et le soutien à la conception d'un système de puits à colonne permanente sur le site de la Maison du citoyen, aux prix unitaires soumis, pour un montant approximatif de 66 234 \$, plus les taxes applicables, conformément à l'offre de services professionnels proposée et datée du 6 juillet 2026;

QUE les documents de l'offre de services et la présente résolution forment la convention liant les parties;

QUE le directeur du Service du génie ou son remplaçant soit autorisé à signer l'offre de services, pour et au nom de la Ville de Candiac.

2026-0248

6. SERVICES JURIDIQUES

26-07-06 ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soit adoptée la *Politique de gestion des documents et des archives*, telle que soumise aux membres du conseil.

2026-0221

26-07-07 MISE À JOUR - CALENDRIER DE CONSERVATION

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soit adopté le *calendrier de conservation* des documents, tel que soumis aux membres du conseil, avec les modifications de conformité qui y seront apportées par la Bibliothèque et Archives nationales du Québec s’il y a lieu;

QUE la résolution 14-06-17 soit remplacée par la présente.

2026-0246

7. SERVICE DES LOISIRS

26-07-08 AIDE FINANCIÈRE - ATHLÈTES

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soient accordées les aides financières suivantes :

Événements	Noms des participants	Montants
Championnats provinciaux universitaires RSEQ, athlétisme, du 20 au 21 février 2026, à Montréal (Québec)	Madame Alexandra Koffi	150 \$
Championnat provincial LERQ - Open A, ringuette, du 12 au 15 mars 2026, à St-Eustache (Québec)	À l’Association Ringuette Roussillon pour : Madame Jolyane Brisebois Madame Kim Cloran Madame Geneviève Demers	500 \$

Événements	Noms des participants	Montants
Championnat provincial LRQ - Cadette A, ringuette, du 20 au 22 mars 2026, à Québec (Québec)	À l'Association Ringuette Roussillon pour : Madame Florence Daigle Madame Janelle Longpré Madame Gabrielle Montpetit Madame Léa Munoz Madame Émilie Potvin Madame Maëli Soulière	750 \$
Championnat canadien jeunesse U17, volleyball, du 15 au 17 mai 2026, à Calgary (Alberta)	Madame Emma Boissinot	300 \$
Championnat canadien jeunesse U16, volleyball, du 29 au 31 mai 2026, à Calgary (Alberta)	Madame Alexia Simard	300 \$

2026-0240

8. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

26-07-09 DÉPÔT - LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES - PÉRIODE DU 16 JUIN AU 13 JUILLET 2026

La directrice du Service des ressources humaines dépose la liste des personnes engagées pour la période du 16 juin au 13 juillet 2026.

Le conseil prend acte de ce dépôt.

2026-0237

26-07-10 EMBAUCHE - EMPLOYÉE CADRE CONTRACTUELLE - CONSEILLÈRE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DIVISION TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DIRECTION GÉNÉRALE

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soit entérinée l'embauche de madame Andrée-Claude Paquette au poste cadre contractuel de *conseillère en transition écologique*, division Transition écologique, Direction générale, rétroactivement au 6 juillet 2026, aux conditions stipulées à la *Politique établissant les conditions de travail et la rémunération du personnel cadre de la Ville de Candiac* et à la lettre de la directrice du Service des ressources humaines datée du 23 juin 2026 et conservée au dossier de l'employée.

2026-0249

**26-07-11 EMBAUCHE - CADRE CONTRACTUEL - SOUTIEN
AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soient entérinés les contrats d'embauche de monsieur Denis Brassard à titre de cadre contractuel au Service des travaux publics pour les périodes comprises entre le 2 décembre 2024 et le 26 juin 2026;

QUE lui soit de nouveau octroyé un contrat de soutien à la direction du Service des travaux publics pour la période du 31 août au 31 décembre 2026, aux conditions énoncées au contrat à intervenir et conservé au dossier de l'employé;

QUE le directeur général ou son remplaçant soit désigné signataire dudit contrat, pour et au nom de la Ville de Candiac.

2026-0250

26-07-12 CRÉATION DE POSTE - *DIRECTEUR, GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURES, DIRECTION GÉNÉRALE*

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soit créé le poste cadre permanent de *directeur, Grands projets d'infrastructures*, Direction générale, temps plein;

QUE ce poste soit assujetti à la *Politique établissant les conditions de travail et la rémunération du personnel cadre de la Ville de Candiac*;

QUE la classe III de la grille salariale des directeurs de service soit attribuée à ce poste.

2026-0245

9. *SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION*

10. *SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS*

11. SERVICE DE L'URBANISME

26-07-13 APPROBATION - DEMANDES DE P.I.I.A. - 17 JUIN 2026

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du 17 juin 2026.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soient approuvés les plans d'implantation et d'intégration architecturale des demandes suivantes :

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE POUR LA CONSTRUCTION			
Approuver la demande de PIIA pour la construction d'un bâtiment unifamilial de structure isolée à l'adresse suivante :			
N° recommandation	Adresse	N° demande PIIA	Condition
CCU-2026-06-051	39, rue du Maroc	2026-20041	• Approbation de la demande de dérogations mineures 2026-20047.

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE POUR L'AGRANDISSEMENT			
Approuver la demande de PIIA pour l'agrandissement d'un bâtiment unifamilial de structure isolée à l'adresse suivante :			
N° recommandation	Adresse	N° demande PIIA	Condition
CCU-2026-06-053	39, boulevard Montcalm Sud	2026-20051	s.o.

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE POUR LA MODIFICATION DE FAÇADES			
Approuver les demandes de PIIA pour la modification de façades d'un bâtiment unifamilial de structure isolée aux adresses suivantes :			
N°s recommandations	Adresses	N°s demandes PIIA	Condition
CCU-2026-06-054	65, boulevard Jean-Leman	2026-20042	s.o.
CCU-2026-06-055	19, avenue de Genève	2026-20055	s.o.

PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE POUR L'AFFICHAGE			
Approuver la demande de PIIA pour l'affichage d'un bâtiment industriel à l'adresse suivante :			
N° recommandation	Adresse	N° demande PIIA	Condition
CCU-2026-06-056	425 A, avenue Fouquet	2026-20054	s.o.

26-07-14 DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

a) Consultation du public sur cette demande :

Monsieur le maire, Normand Dyotte, explique l'objet des dérogations mineures et demande aux personnes présentes si l'une d'elles désire se faire entendre sur la demande suivante :

- 520, rue des Marronniers.

Il n'y a aucune intervention.

b) Décision du conseil :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la publication de l'avis public de consultation.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soient accordées les dérogations mineures suivantes au *Règlement 5000 de zonage* à l'égard de l'immeuble identifié ci-après et faisant partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie :

520, RUE DES MARRONNIERS LOT 6 440 770 ZONE H-440	
No recommandation	CCU-2026-04-029
Dérogations mineures	• Deux enseignes pour un usage commercial dans une zone d'affectation principale <i>Habitation</i>, alors que le Règlement interdit toute enseigne; • Un éclairage de type <i>channel</i> lumineux translucide pour deux enseignes, alors que seul l'éclairage par réflexion est autorisé.

2026-0241

26-07-15 DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

a) Consultation du public sur cette demande :

Monsieur le maire, Normand Dyotte, explique l'objet des dérogations mineures et demande aux personnes présentes si l'une d'elles désire se faire entendre sur la demande suivante :

- 39, rue du Maroc.

Il n'y a aucune intervention.

b) Décision du conseil :

CONSIDÉRANT QUE cette demande de dérogation mineure est dans un lieu où l’occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité ou de santé publiques, de protection de l’environnement ou de bien-être général, et ce, en vertu du deuxième alinéa de l’article 145.2 de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* (LAU);

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne porte sur aucun des objets visés par les paragraphes 16° ou 16.1° du deuxième alinéa de l’article 113 ou des paragraphes 4° ou 4.1° du deuxième alinéa de l’article 115 de la LAU;

CONSIDÉRANT QUE cette demande n’a pas pour effet d’aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques ou de porter atteinte à la qualité de l’environnement ou au bien-être général;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d’urbanisme;

CONSIDÉRANT la publication de l'avis public de consultation.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soient accordées les dérogations mineures suivantes au *Règlement 5000 de zonage* à l’égard de l'immeuble identifié ci-après et faisant partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie :

39, RUE DU MAROC LOT 6 693 778 ZONE H-105	
No recommandation	CCU-2026-06-052
Dérogations mineures	• Une hauteur de 41 % de plus que la moyenne des bâtiments localisés de part et d’autre des marges latérales, au lieu de 30 %; • L’aménagement d’une aire de stationnement en commun pour la classe d’usage d’habitations unifamiliales (H-1), alors que le Règlement l’interdit; • Une allée de circulation à double sens d’une largeur maximale de 25 mètres, au lieu de 7 mètres maximum; • Une allée d’accès à double sens d’une largeur maximale de 25 mètres, au lieu de 9 mètres maximum; • Une aire de stationnement située devant la partie habitable, alors que le Règlement l’interdit.

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à la MRC de Roussillon, conformément à l'article 145.7 de la LAU.

2026-0239

12. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

26-07-16 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 1551 (ABROGATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 1497)

Monsieur le conseiller Daniel Grenier donne un avis de motion à l'effet que le *Règlement 1551 abrogeant le Règlement d'emprunt 1497* sera soumis pour adoption à une séance ultérieure.

Il dépose ce projet de règlement à la présente séance et une copie est disponible pour consultation du public.

2026-0235

26-07-17 ADOPTION - RÈGLEMENT 1010-017 (NUISANCES, PAIX ET BON ORDRE)

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du Règlement 1010-017 a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 juin 2026 et que, lors de cette même séance, le projet de règlement a été déposé;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement est disponible pour consultation du public.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE soit adopté le règlement intitulé : *Règlement 1010-017 modifiant le Règlement concernant les nuisances, la paix et le bon ordre, afin d'augmenter les amendes minimales.*

2026-0234

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire Normand Dyotte invite les citoyens
présents à la période de questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, le maire déclare la séance levée à
19 h 18.

NORMAND DYOTTE
Maire

PASCALE SYNNOTT, avocate
Greffière et directrice

NON APPROUVÉ